



Enquête de fréquentation hôtelière au 2^e trimestre 2017 La fréquentation hôtelière en hausse de 25 %

En Guadeloupe, la fréquentation de l'ensemble des hôtels (classés ou non classés) augmente de 25 % au deuxième trimestre 2017 par rapport à la même période en 2016. Ce fort rebond fait plus que compenser le net repli enregistré un an plus tôt (- 12 %).

Ali Benhaddouche

La fréquentation hôtelière en forte hausse

Au deuxième trimestre 2017 en Guadeloupe, la fréquentation hôtelière exprimée en nuitées augmente fortement (+ 25 % par rapport à la même période de 2016).

Cette progression résulte d'un mouvement de « rattrapage » après une baisse conséquente enregistrée un an plus tôt (- 12 %) et d'un engouement croissant pour la destination des Antilles. Si le nombre de vacanciers non-résidents accueillis sur l'île se contracte sur le trimestre (le nombre de passagers hors transit à l'aéroport Pôle Caraïbes diminue de 4,6 % (CVS) et la saison des croisières se termine au mois d'avril), les professionnels du secteur bénéficient en revanche de l'activité générée par la clientèle résidente. La clientèle française, composée majoritairement de résidents, a progressé beaucoup plus que la clientèle étrangère (respectivement + 30 % et + 8 %). En effet, les hôteliers ont adopté une politique tarifaire agressive au deuxième trimestre pour attirer une clientèle locale plus importante.

Le taux d'occupation (54,3 %) gagne 5,3 points par rapport au deuxième trimestre 2016. Cette hausse sensible s'explique par un nombre de chambres occupées (+ 12 %), augmentant davantage que l'offre de chambres (+ 1 %).

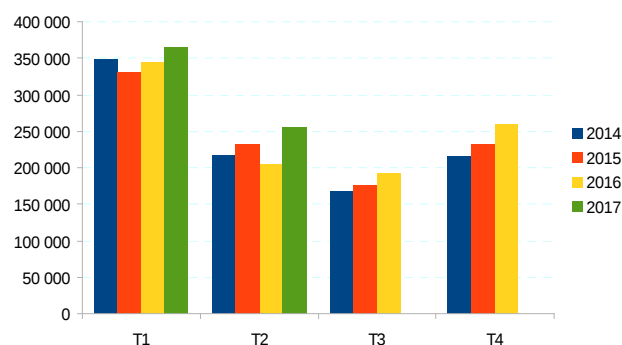
Les nuitées progressent fortement dans le moyen de gamme

La fréquentation touristique est en hausse dans l'ensemble des hôtels classés de la région, à l'exception des hôtels haut de gamme dont le nombre de nuitées baisse de 8 %. En particulier, c'est dans les hôtels de moyenne gamme que la progression des nuitées est la plus forte (+ 37 %). À l'origine

de cette hausse : des clients français qui ont plus souvent fait le choix de fréquenter les hôtels de moyenne gamme (+ 45 %) tandis que les étrangers ont privilégié essentiellement l'hôtellerie haut de gamme (+ 29 % de nuitées supplémentaires). Pour cette catégorie d'hôtels, la part des nuitées étrangères au deuxième trimestre progresse de 7,5 points (26,6 %) mais pour l'ensemble des hôtels, elle chute de trois points (16,9 %).

1 La fréquentation des hôtels en forte hausse au 2^e trimestre 2017

Fréquentation trimestrielle des hôtels de Guadeloupe entre 2014 et 2017 (en nombre de nuitées)



Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

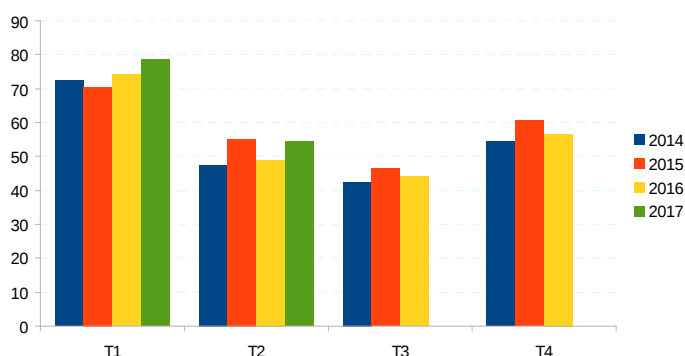
Les clients séjournent en majorité dans les hôtels de moyenne ou haut de gamme. Ces établissements classés 3, 4 et 5 étoiles représentent 86 % de l'offre hôtelière et réalisent 87 % des nuitées hôtelières de la Guadeloupe en 2017. La part des nuitées dans les hôtels classés 3 étoiles progresse de six points au deuxième trimestre 2017 à 73,6 %. Elle diminue de cinq points dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles.

Un secteur touristique qui investit

Porté par une activité demeurant à un niveau élevé, le secteur continue à investir. Un établissement hôtelier devrait ainsi prochainement rouvrir ses portes et de nombreux projets de rénovation sont amorcés sur l'ensemble du parc hôtelier. Dans ce contexte, l'encours de crédits portés par les établissements de crédit locaux en faveur du secteur de l'hébergement et de la restauration atteint 64,4 millions d'euros à fin juin 2017. Ce montant s'inscrit en hausse de 17,4 % par rapport à son niveau de juin 2016.

2 Taux d'occupation en hausse au 2^e trimestre 2017

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de Guadeloupe entre 2014 et 2017 (en %)



Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : recensement de la population 2014 (exploitation complémentaire).

3 Hausse des nuitées de 25 % au 2^e trimestre 2017

Fréquentation hôtelière en Guadeloupe (en nombre et en %)

Guadeloupe	T2 2016	T2 2017	Évolution 2017/2016
Nombre de nuitées	204 861	256 705	25,3
Offre de chambres	255 502	258 485	1,2
Chambres occupées	125 224	140 297	12,0
Taux d'occupation	49,0	54,3	4,5

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

4 Forte hausse des nuitées dans le moyen de gamme

Nuitées et taux d'occupation des hôtels de Guadeloupe selon la catégorie (en glissement annuel et %)

	Nuitées (nombre)			Taux d'occupation (en %)		
	Évolution			Évolution		
Guadeloupe	T2 2016	T2 2017	2017/2016	T2 2016	T2 2017	2017/2016
1 ou 2 étoiles ou A	28 430	32 627	14,8	45,0	50,4	5,4
3 étoiles ou B	138 243	188 924	36,7	48,6	54,9	6,2
4 ou 5 étoiles	38 188	35 153	-7,9	53,4	55,0	1,6

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : recensement de la population 2014 (exploitation complémentaire).

5 Le taux d'occupation de la Guadeloupe inférieur à celui de la Martinique au 2^e trimestre 2017

Nuitées et taux d'occupation en Guadeloupe et en Martinique (en nombre, % et points)

	Nuitées (nombre)			Taux d'occupation (en %)		
	Évolution			Évolution		
	T2 2016	T2 2017	2017/2016	T2 2016	T2 2017	2017/2016 (en points)
Guadeloupe	204 861	256 705	25,3	49,0	54,3	5,3
Martinique	229 607	269 421	17,3	46,9	55,9	9,0

Champ : hôtels classés et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Enquête de fréquentation hôtelière.

Méthodologie

Le champ de l'enquête

L'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels de cinq chambres ou plus et autres hébergements collectifs. Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appartements-hôtels) et les villages de vacances. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente en Guadeloupe ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet.

Définitions

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels.

Insee Service territorial de
Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Tableau de bord Conjoncture : Guadeloupe, paru le 06 décembre 2017 ;
- Bilan économique 2016 - Guadeloupe, n° 3, paru le 23 mai 2017 ;
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2845282?sommaire=2846493>

